

Municipalité de Collombey-Muraz

ECOLE, SALLE DE SPORT, EMS, FOYER DE JOUR, SALLE MULTIACTIVITES



Message du Président de la Commune

L'avenir de Collombey-Muraz passe par l'échange entre générations

Quoi de plus beau que de voir cohabiter jeunes enfants et aînés, de briser le calme de l'établissement médico-social par le brouhaha de la récréation, les cris et les rires des enfants, le rappel à l'ordre des enseignants.

La commune de Collombey-Muraz est fière et heureuse d'inaugurer ce magnifique complexe alliant école, prise en charge des aînés et salle publique, le tout accompagné d'aménagements extérieurs mettant en valeur le quartier sous l'église de Muraz.

Ce complexe permet à notre commune de maintenir des prestations de qualité pour toutes les générations et remplit un service indispensable pour une collectivité de plus de 8'000 habitants. Soigner la qualité de vie dans nos villages étant l'un des objectifs principaux de notre commune, nous nous préoccupons au quotidien de maintenir et développer des conditions cadre favorisant l'excellence dans le domaine de la formation des jeunes tout comme dans la prise en charge de celles et ceux qui ont fait vivre notre collectivité durant ces dernières décennies et nécessitent aujourd'hui une prise en charge.

Etre jeune ou vieux ne doit pas être la source d'une marginalisation mais plutôt permettre d'apporter quelque chose que les autres n'ont pas. En mixant les générations, chacune et chacun profite de la fraîcheur ou de l'expérience de l'autre et en ressort grandi.

Au nom de la Municipalité de Collombey-Muraz, je tiens à remercier les habitants de notre commune pour leur adaptation à ce changement ainsi que les riverains du nouveau complexe pour leur compréhension en lien avec les nuisances du chantier. Je tiens également à féliciter et à remercier l'ensemble des personnes qui ont fait germer puis aboutir ce projet tant du côté des autorités, de l'administration que des mandataires, entreprises et de leurs employés. En se réjouissant de voir vivre longtemps notre nouveau complexe.

Municipalité de Collombey-Muraz
Yannick Buttet, Président

Message du Directeur des Ecoles

Construire une école ! Quel magnifique projet !

Des premières esquisses jusqu’au bâtiment final, les étapes auront été nombreuses et variées, les choix importants et parfois difficiles. Mais quelle joie, en août dernier, de voir ces dizaines d’enfants, ces tous petits et ces plus grands, franchir les portes de ce magnifique écrin !

Au-delà des murs, après avoir bâti « une école », il est évidemment indispensable que, tous ensemble, nous construisions maintenant « notre école », celle que nous voulons offrir aux enfants de la commune. Un lieu où la construction des savoirs sera bien sûr essentielle mais également un lieu où le respect sera synonyme de bien-être. Finalement, ce magnifique bâtiment sera entièrement terminé lorsque les élèves diront, de la fierté dans leur voix : « A l’école primaire, j’étais à Muraz ! »

Cette école, notre école donc, s’inscrit dans un environnement particulier, en lien avec le nouvel EMS, pour former ce complexe où les générations vont se côtoyer dans un esprit d’ouverture et encore une fois de respect, valeurs humaines indispensables dans le monde d’aujourd’hui et essentielles également dans la formation de nos élèves.

La commune de Collombey-Muraz met donc à disposition de sa population un outil magnifique et je suis convaincu qu’avec l’aide et la volonté de tous, et surtout des enseignants, ces « jardiniers en intelligence humaine » comme les appelle Victor Hugo, des milliers d’enfants vont profiter de ces infrastructures pour apprendre, dans un environnement optimal, leur métier d’élève mais également pour se construire eux-mêmes.

Au nom du conseil de direction des écoles de Collombey-Muraz, je remercie donc toutes les personnes qui ont œuvré à la construction de cette école et encourage et félicite d’avance toutes celles qui nous permettront de nommer cette école de Muraz « notre école » !

Bertrand Copt
Directeur des écoles

Message du Conseil de Fondation

Un lieu de vie intergénérationnel :

Le 31 mars 2015 marquera d’une pierre blanche l’histoire de la Résidence la Charmaie puisque ce fut le jour du déménagement des Résidents séjournant à la Résidence Dents-du-Midi. Cet ancien établissement sis à Collombey-le-Grand, en proie à de nombreuses difficultés, avait été repris par la Fondation Home Collombey-Muraz en 2006. Jusqu’à aujourd’hui, il accueillait 41 personnes réparties dans des locaux peu adaptés aux besoins des personnes âgées. En accord avec les autorités cantonales et communales, il a été décidé la construction d’un nouveau bâtiment répondant aux normes actuelles.

Dès l’attribution du mandat, les différents acteurs concernés ont partagé leurs réflexions afin que l’architecture soit au service des modalités de prise en charge des résidents. C’est avec une grande joie que chaque résident accompagné de sa famille a pris possession des nouveaux locaux à Muraz. Ce nouvel établissement de 63 lits se présente totalement adapté aux profils et aux besoins de sa population résidente ainsi qu’aux activités du personnel.

La Charmaie s’engage à accueillir des personnes à l’âge AVS présentant des troubles physiques et /ou psycho gériatriques. L’équipement du nouveau bâtiment permet de porter une attention particulière dans le domaine de la sécurité des résidents. Des espaces internes et externes sont sécurisés rendant possible la promenade et la découverte par exemple, dans le jardin d’arbres fruitiers et d’autres ornements floraux. L’offre de la Charmaie porte sur des prestations médico-sociales, c’est-à-dire des prestations hôtelières, de soins et d’animation. Chaque chambre individuelle dispose d’un lit avec commande électrique, d’une table de nuit, d’une lampe de chevet, d’une table d’appoint, d’une armoire encastrée et des rails de suspensions pour tableaux.

Notre institution s’engage à offrir aux résidents une atmosphère paisible et chaleureuse qui favorise leur épanouissement. Les soins sont individualisés et adaptés à l’état de santé de chacun. La philosophie de l’établissement basé sur la théorie de soin de l’Humanitude s’appuie sur le concept de bientraitance, de réhabilitation de la dignité de chaque personne et de la création de relations respectueuses entre les résidents et ces accompagnateurs. L’ensemble du personnel a suivi des cours de formation spécifique dans ce domaine.

L’animation est conçue pour créer une ambiance harmonieuse et dynamique au sein de l’établissement. Elle permet à chaque personne de participer à la vie sociale de l’institution. Elle dispense des activités distrayantes tout en privilégiant les échanges entre les résidents et en favorisant le développement ou le maintien des acquis de chacun.

La dispense des soins esthétiques est réalisée par une coiffeuse indépendante qui offre aussi ses prestations à des clients externes.

Afin d’assurer la pratique de ses convictions religieuses à sa convenance, la Résidence dispose d’un lieu de recueillement. Selon le programme des activités spirituelles de la paroisse, chacun peut assister à la messe ou au culte et partager avec les personnes qui le souhaitent un moment de prière. Une ligne de fibre optique reliant l’église et la Résidence donne accès à la transmission en direct des offices religieux. Les quatre unités de vie sont réparties sur trois niveaux de construction et s’intègrent pleinement dans un cadre de verdure composé d’arbres. Cet espace, non clôturé est ouvert au public avec une volonté d’échanges avec les villageois. Un sentier goudronné et parsemé de graviers intégrés permet aux résidents de se déplacer au milieu de cet endroit verdoyant et d’effectuer des haltes sur les bancs mis à disposition.

Ils peuvent également, se rendre en toute quiétude à la cafétéria ou dans les différentes salles à manger et les nombreux salons qui sont baignés d’une lumière naturelle grâce aux grandes baies vitrées découvrant la campagne et les montagnes environnantes. Les locataires de ce lieu bénéficient de la contigüité avec l’école primaire. Des seniors et des juniors côte à côte montrent un puissant symbole de rapprochement et de solidarité entre les générations. Chacun s’enrichit de l’expérience réciproque et des échanges spontanés ou organisés. La Résidence la Charmaie a la chance de pouvoir compter sur la présence des familles des résidents qui les accompagnent dans leur nouveau lieu de vie. Et nous leur adressons nos vifs remerciements pour leur assiduité et leur soutien.

A l’occasion de l’inauguration de ce nouveau complexe, nous pouvons nous réjouir tous ensemble de ce nouvel établissement mis à disposition de nos aînés. Il offre des locaux spacieux et des infrastructures adaptées aux modes de prise en charge des personnes âgées. Longue vie à la Résidence la Charmaie.

Josiane Granger
Présidente du Conseil de Fondation

Historique :

L’augmentation constante des effectifs scolaires et l’inadéquation des locaux de l’établissement médico-social ont incité les autorités communales à repenser les structures d’accueil.

Les écoles primaires comportent 30 classes réparties dans les bâtiments du Corbier, des Perraires et de Muraz; plus de 600 élèves fréquentent les 6 degrés de scolarité primaire. En 10 ans, 7 classes ont été ouvertes. Pour accueillir ces effectifs supplémentaires, 12 pavillons modulables ont été réalisés dès 2006 au Corbier puis aux Perraires.

Conscient de la nécessité de solutionner le problème des locaux scolaires, le Conseil Municipal a décidé des démarches pour la construction d’un bâtiment scolaire pour les degrés primaires.

La commune, par l’intermédiaire d’une Fondation qu’elle a constituée, met à la disposition des personnes âgées un établissement médico-social de 41 lits. L’exploitation s’exerce par la Fondation, à Collombey-le-Grand, dans un bâtiment loué à un propriétaire privé, sous l’appellation Résidence Dents-du-Midi. Les locaux n’étant pas réellement adaptés à la mission de l’institution, le Conseil Municipal a entrepris et obtenu l’accord du Département de la santé pour entreprendre la procédure visant à la construction d’un nouvel EMS dans le respect de la planification cantonale des lits d’EMS.

Le choix de l’emplacement d’un nouveau centre scolaire primaire s’est porté sur le village de Muraz afin de maintenir les élèves le plus proche possible de leur domicile et d’éviter ainsi au maximum leurs transports. De plus, la nouvelle école accueillerait les élèves des Neyres, d’Illarsaz et de Collombey-le-Grand qui se déplacent déjà en bus. En conséquence, des salles de classe se libèrent au Corbier et aux Perraires et sont prêtes à accueillir les élèves habitants dans les immeubles en construction ou en projet dans le secteur.

La Municipalité a souhaité que le nouvel EMS soit implanté à l’intérieur d’un village et proche d’autres services publics afin de favoriser les contacts intergénérationnels et de permettre une synergie dans l’utilisation de certains locaux.

Fort de ces constats, la Municipalité et les citoyens ont retenu la réalisation d’un projet coordonné et cohérent sur la parcelle au lieu dit «Sous l’Eglise» à Muraz pour laquelle, en 2009, un droit de superficie distinct et permanent a été signé avec le bénéfice pastoral.

Suite à cette décision, le Conseil communal a convenu de lancer un concours d’architecture en procédure ouverte. Le programme principal retenu pour cette procédure répondant aux règles sur les marchés publics se résume ainsi : construire un nouveau bâtiment scolaire/primaire de 16 unités, une salle de sport, un Ems de 60 lits, un foyer de jour et une salle multiactivités répondant aux besoins de l’Ems, l’école, la paroisse et les sociétés locales. Les projets présentés ont fait l’objet d’études détaillées et d’une évaluation par un jury composé de professionnels et de membres de l’autorité cantonale et communale.

Sur la base du rapport établi par le jury, le Conseil municipal, en accord avec le service cantonal des bâtiments, a retenu le projet du bureau d’architectes Fournier & Maccagnan établi à Bex, qui ont obtenu le 1er prix du Concours de projet.



maquette projet lauréat_juin 2010_

Extrait rapport du jury :

Les auteurs du projet proposent de réunir les trois programmes - école, multiactivités et Ems - autour d’une place centrale dans un lien clair avec l’église et la cure. Cette disposition judicieuse des volumes le long du chemin des Condémines accompagne et révèle les trois moments de la topographie particulière du site. Dans la partie haute et pentue du site, le volume de l’école vient combler l’angle «creux» du site, tirant profit du talus pour insérer la grande hauteur de la salle de gymnastique; à l’articulation du changement de pente, la place de l’école et des fêtes en vis-à-vis de la place de la cure distribue les différents accès de l’école primaire et de la salle multiactivités; quant à l’Ems, il s’inscrit dans un jardin et s’installe sur la partie la plus plane du site, avec son entrée clairement définie.

La volumétrie propre à chaque programme contribue à leur donner une identité singulière, le volume haut et compact de l’école, le volume bas de la salles multiactivités et le volume étendu et décroché de l’Ems. L’arrêt de bus accolé à l’école est très bien placé, la disposition des parkings véhicules libère le chemin des Condémines de la circulation traversante et permet d’offrir une aire piétonne généreuse et de qualité. Le bâtiment de l’école est organisé de façon très rationnelle.

L’Ems s’organise sur trois niveaux en quatre modules identiques et décalés. Depuis l’entrée située à l’extrémité, le principe de distribution des unités est caractérisé par un cheminement horizontal au travers des différents modules. Les unités de gériatrie sont au rez-supérieur et à l’étage, organisées en demi-unité correspondant à la taille des unités de psychogériatrie et d’accueil jour/nuit situées au rez-inférieur.

La proposition d’un grand jardin autour de l’Ems dessine une «parcelle» pour l’établissement, les promenades entre intérieur et extérieur vont enrichir la vie du lieu et les relations entre le bâtiment et le village. De plus, toutes les chambres donnent sur l’espace vert du jardin, la volumétrie basse de R+2 de l’Ems favorise la relation de proximité. L’occupation au sol de l’ensemble du projet dans cette partie du terrain laisse un potentiel important pour la suite du développement du site, par la disposition de ses volumes et de ses espaces extérieurs le projet reste ouvert à d’autres interventions. La simplicité des principes structurels et une volumétrie nettement inférieure à la moyenne des projets laissent entrevoir un coût en dessous de la moyenne des projets rendus.

Les auteurs du projet offrent une réponse claire à l’enjeu du concours résidant dans la cohabitation complexe de trois programmes. Le projet propose des relations subtiles entre les différents usages (l’école et le sport - l’Ems et son jardin - l’espace multiactivités pour le village et l’Ems) tout en établissant une relation étroite avec le village et la topographie du site.

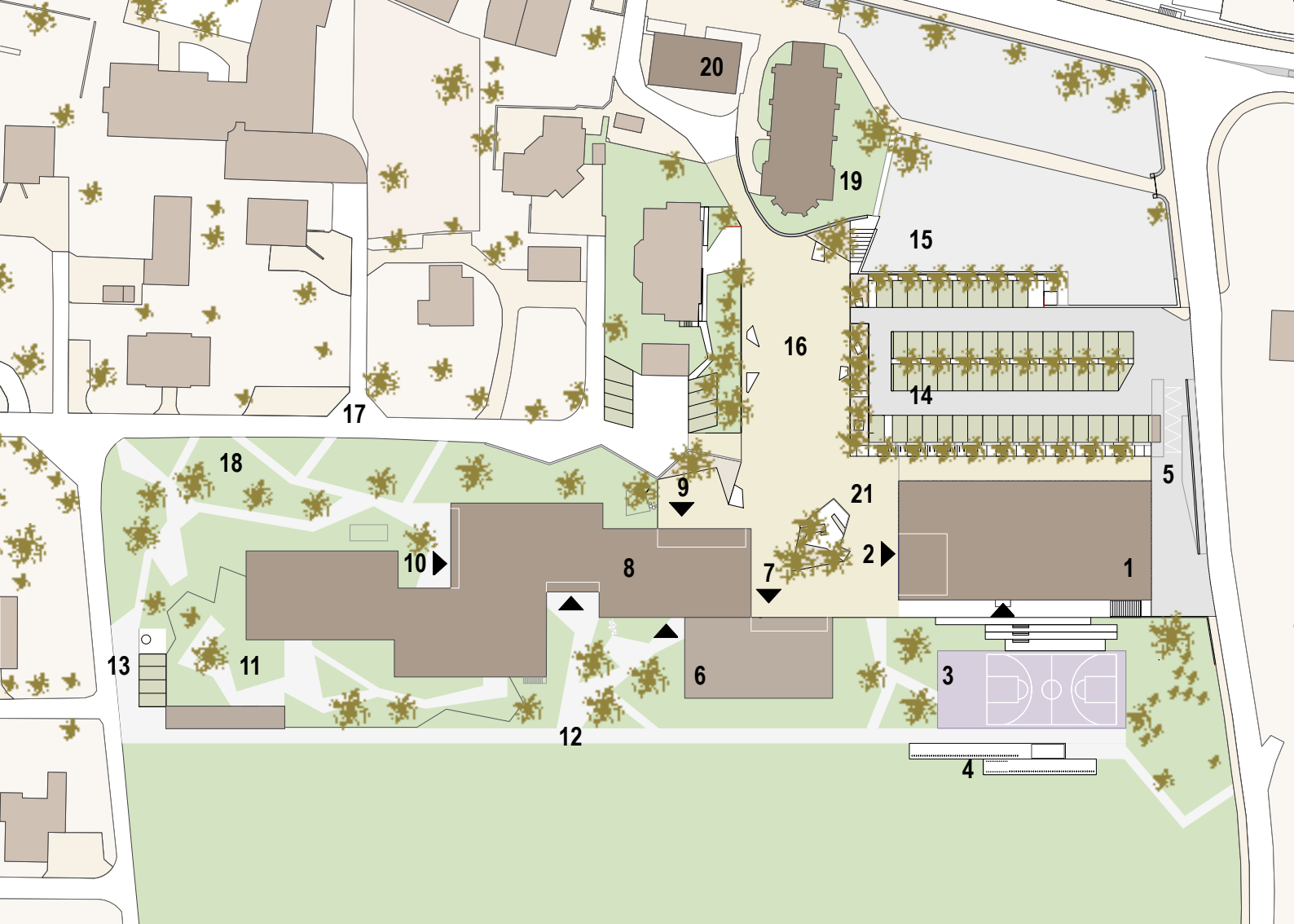
Le complexe :

Les différentes interventions se répartissent sur une surface totale de 17'000 M2 (avec l'agrandissement du cimetière, le nouveau parking...).
L'impact du projet sur la parcelle «bénéfice Pastoral», article n°1995 d'une surface de 30'912 M2 est de 11'730 M2, laissant ainsi une surface libre de 19'182 M2 pour un développement futur.

L'implantation du nouveau complexe a permis de tirer profit de la situation particulière et de développer un nouveau pôle au coeur du village avec des infrastructures qui s'insèrent dans un tissu bâti favorisant les échanges au quotidien.
La suppression du transit véhicules de la rue des Condémines sur la route de Chanrion a permis la création d'une nouvelle place publique à vocation piétonne avec une séparation claire des piétons, des véhicules et des bus.

Les bâtiments de l'école et de l'Ems interagissent entre eux, par leur insertion dans le site, leur géométrie, mais aussi par leur traitement de façade. Ces nouvelles constructions parlent un langage commun qui intensifie leur appartenance à une même composition. Les façades des bâtiments sont tous deux revêtus d'un bardage métallique violet/rouille. Toutefois, pour marquer l'identité propre de chacun des bâtiments, leur système constructif est différent et les couleurs inversées.

- Interactions entre les différents programmes publics :
- la production de chaleur par sondes géothermiques avec appoint au gaz, pour l'ensemble des nouveaux bâtiments est située dans le sous-sol de l'école.
 - la nappe phréatique est utilisée afin de rafraîchir l'air de ventilation en période estivale, ceci pour l'ensemble des nouvelles constructions.
 - le complexe est conçu dans un souci de développement durable et répond au standard Minergie.
 - les aménagements forment une cohésion d'ensemble et profitent aux différentes parties de programmes.
 - Le sous-sol de l'Ems n'est excavé que partiellement (sous une unité) pour accueillir un abri public de protection civile de 123 places et un abri spécifique pour l'Ems.



plan de situation_aménagement extérieurs__



Interventions :

- 1_ école, salle de sport
- 2_ entrée école, préau couvert
- 3_ terrain de sport extérieur, place de fête possible
- 4_ parc à vélos, rangement matériel
- 5_ place des bus, avec couvert
- 6_ salle multiactivités
- 7_ entrée de la salle multi.
- 8_ Ems, Résidence La Charmaie
- 9_ entrée Ems
- 10_ entrée du foyer de jour
- 11_ jardin sécurisé
- 12_ chemin de service, axe piétons/vélos
- 13_ parc véhicules de services/responsables
- 14_ nouveau parking de 59 places
- 15_ agrandissement des surfaces du cimetière
- 16_ nouvelle place piétonne
- 17_ nouveau revêtement pour la rue des Condémines
- 18_ espaces publics, parc avec arbres fruitiers
- 19_ église, réfection mur de soutènement, cheminements
- 20_ bâtiment de la Cure, suppression de la circulation
- 21_ intervention artistique «bancs lumineux»



la construction de façade_côté extérieur_



la nouvelle place piétonne_espace de référence_

L'école/salle de sport :

L'architecture de la nouvelle école se distingue à l'extérieur par son traitement uniforme des façades. Les lames d'aluminium s'interrompent ponctuellement dans les circulations pour créer de grands cadrages sur le paysage et le contexte plus proche.

A l'intérieur, le bardage offre une variation de couleurs animant les parcours des différents espaces. Ce jeu de couleurs crée une atmosphère ludique dans l'ensemble du bâtiment.

A l'extérieur, les peintures choisies pour le traitement des parties aciers ou aluminium sont des produits à haute résistance. Les teintes utilisées ont des effets de brillance soyeuse donnant des nuances différentes à la façade, selon les orientations.

Un système de rafraîchissement de l'air de ventilation est installé, ceci grâce aux captages réalisés dans la nappe phréatique. La gestion de la lumière naturelle se fait par des stores à lamelles orientables. Pour les grands vitrages «cadrages», des verres spéciaux ont été installés afin d'éviter la surchauffe.

axe piétons sécurisé_



mise en couleur_côté intérieur_





espace de circulation_accès aux salles de classes_



salle de classe type_

Programme :

Le programme de l'école est composé de 16 classes (dont 2 salles ACM + locaux d'appuis), 1 salle de gym, ainsi que les autres locaux annexes nécessaires au fonctionnement de l'établissement scolaire (salle des maîtres, bureau, sanitaires, vestiaires...).

Le bâtiment est compact, rationnel et économique. L'organisation du bâtiment se développe sur quatre niveaux de manière simple et efficace. L'accès principal se situe au rez-de-chaussée, il se distingue par la couleur orange du préau couvert. La salle de sport bénéficie d'un accès indépendant hors des heures scolaires. La salle des maîtres est aussi au rez, ceci facilitant la surveillance des différentes surfaces de préaux extérieurs. La conception du premier étage et du deuxième étage sont similaires, ces deux niveaux contiennent l'ensemble des classes. Une attention toute particulière a été apportée à la qualité de l'éclairage naturel.

Les matériaux choisis pour l'intérieur, sont principalement le béton (structure porteuse laissée apparente) et le métal pour les portes, les plafonds ou parois acoustiques. Le sol des classes sont en résine, tandis que les surfaces des espaces de distribution sont en asphalte coulé.

espace double hauteur_matériaux béton-métal





Salle de sport :

La salle a principalement une vocation scolaire mais est également conçue pour accueillir les différentes sociétés locales.

La nouvelle salle de sport est située sous les deux niveaux de salles de classe. Dans sa position semi-enterrée, elle bénéficie d'un éclairage traversant et de rapports visuels côté sud avec le paysage proche.

Les vestiaires sont situés sur le même niveau et se trouvent en lien direct avec la salle de gym. Les différents locaux techniques et de services se trouvent également sur ce niveau.

Une galerie de 120 M2 s'ouvre sur l'espace de la salle et s'oriente également vers le nord sur un aménagement de gradins qui surplombent l'aire de jeux extérieure.

L'ambiance intérieure est caractérisée par la reprises des teintes générales du bâtiment. Certaines parties de murs sont laissées en béton apparent tandis que d'autres surfaces sont recouvertes d'aluminium et de tôles structurées pour le confort acoustique.

salle de sport_galerie ouverte_





espace d'accès aux unités_espace de rencontre



espaces communs/publics au rez-sup._accueil

Résidence La Charmaie :

Le bâtiment abrite l'Ems, le Foyer de jour, la salle multiactivités et les abris de protection civile. La capacité d'accueil de l'Ems est de 63 résidents, dont une unité psychogériatrie de 15 places. Le Foyer de jour permet l'accueil de 15 personnes. La salle multiactivités est en relation directe avec l'Ems. La zone cafétéria s'ouvre sur la place piétonne. L'Ems entretient ainsi un rapport direct à la vie quotidienne du village favorisant les échanges intergénérationnels (proximité de l'école). Autour du bâtiment un grand jardin public se dessine laissant place à des espaces verts agrémentés de cheminements piétons pour les promenades.

Une cuisine de production d'une capacité de 500 repas/jour (Ems, repas à domicile, crèche, UAPE, préapprentissage,...) est intégrée sous la salle multiactivités.

A l'intérieur, les différentes parties du programme se trouvent caractérisées par des changements de couleurs des sols afin de distinguer les zones communes des espaces semi-privés et privés. Le traitement des espaces se veut être contemporain en recherchant au travers des choix de matériaux et des teintes proposées, une ambiance gaie et chaleureuse.

espace cafétéria_salle à manger_entrée principale





la chambre_espace privatif_



séjour d'unité_avec accès loggia abritée

Les unités :

La conception de petites unités de 2x8 résidents rappelle la configuration d'un appartement et favorise l'intimité et le sentiment d'un «petit chez-soi».

Ainsi à l'intérieur, se développe à échelle humaine, l'aménagement des espaces de circulation évitant les longs couloirs dit «couloirs d'hôpitaux», favorisant les amenées de lumière et les vues sur le village et maintenant le contact avec la société.

La Résidence compte 4 unités (Alouettes, Hirondelles, Mésanges, Rossignols) qui sont répartis sur les différents niveaux. Au rez-in-férieur l'unité de psychogériatrie possède un accès direct au jardin sécurisé.

La chambre se caractérise par son ouverture sur l'extérieur se traduisant par une grande fenêtre soulignée par un encadrement de la largeur de la pièce. La configuration de la chambre permet au résident d'entrevoir plusieurs possibilités d'aménagements. Le sanitaire est de grandes dimensions afin de permettre une bonne prise en charge des résidents à mobilité réduite.

La nouvelle résidence est équipée des dernières technologies concernant la sécurité des résidents; les systèmes d'appels malades, d'anti-errance adaptables à chaque résident et la précision des informations transmises au personnel soignant.





espace bibliothèque_lieu de recueillement_flexibilité_



salle multiactivités_

Flexibilité :

Le lieu de recueillement situé au rez-de-chaussée de la Résidence peut augmenter sa surface de manière ponctuelle par le dispositif d'une paroi amovible. L'espace de 35 M2 s'agrandit ainsi à une surface de 75 M2.

Salle multiactivités :

La salle multiactivités possède un accès indépendant tout en offrant une liaison directe avec la Résidence. Elle peut accueillir jusqu'à 200 personnes. Elle est à disposition de l'Ems, des écoles, des sociétés locales, de la paroisse et de la population.

La salle possède une double orientation. Elle bénéficie d'une part, d'une vue privilégiée sur le paysage et les reliefs au nord-est, et s'ouvre d'autre part, sur la nouvelle place piétonne. Un lien visuel direct est ainsi créé avec l'école et la façade de l'église, élément marquant et caractéristique du lieu.

La salle est divisible en deux parties, afin de pouvoir avoir deux activités simultanées. Elle est équipée d'une installation de sonorisation performante avec un écran motorisé et un projecteur prêts à l'utilisation. L'ensemble du mobilier peut se ranger dans un local en fond de salle. La couleur de la zone d'entrée marque l'identité de la salle sur la place, cette teinte se retrouvant sur le plafond acoustique et au sol.

façade salle multi. et Ems côté place piétonne_



Chronologie du projet :

- 4 décembre 2009 : lancement du Concours/projet

- 20 mai 2010 : réunion/délibérations du jury

- 24 juin 2010 : vernissage officiel des projets exposés

- septembre 2010 : démarrage des études

- 9 mai 2011 : octroi du crédit d'engagement par l'assemblée primaire

- 9 septembre 2011 : dépose du dossier d'enquête

- 30 septembre 2011 : la Commission Thématique du Grand Conseil traite le dossier, décision positive pour l'octroi d'une subvention cantonale
- 6 mars 2012 : autorisation de construire délivrée

- 5 avril 2012 : début du chantier école/salle de sport

- 7 septembre 2012 : début du chantier Ems/salle multi.

- 3 septembre 2013 : début des aménagements extérieurs

- 10 décembre 2013 : fin des travaux école/salle de sport

- 18 décembre 2013 : étape-1 aménagements extérieurs

- août 2014 : rentrée scolaire, occupation des locaux

- 31 mars 2015 : occupation des locaux Ems/salle multi.

- 24 avril 2015 : fin des travaux aménagements extérieurs

- 30 mai 2015 : inauguration officielle du complexe

Membres du Conseil Municipal :

- M. Yannick Buttet, Président de commune

-M. Olivier Turin, Vice-Président de commune

-Mme Geneviève Burdet-Defago, conseillère communale

-Mme Sandra Cottet Parvex, conseillère communale

-M. Jean-Luc Planchamp, conseiller communal

-M. Jean-Pierre Veuthey, conseiller communal

-M. Mikaël Vieux, conseiller communal

Membres de la Commission de Construction 2010-2015

- Composition de la C.C. du 19.08.10 au 20.11.12. :

-Mme Josiane Granger, Présidente de la C.C. et de la commune

-Mme Geneviève Burdet-Defago, membre C.C./conseillère communale

-M. Yannick Buttet, membre C.C./conseiller communal

-M. Daniel Morisod, membre C.C./conseiller communal

-M. Beat Wuthrich, membre C.C./conseiller communal

-M. Alain Fournier, membre C.C./directeur des écoles

-M. Carlos Javier Gonzalez, membre C.C./directeur de l'Ems «Dents-du-Midi»

-Mme Pia Coppex, membre C.C./ Etat du Valais, Service de la Santé Publique

-M. Laurent Mayoraz, membre C.C./ Etat du Valais, Service des bâtiments/constructions

-M. Bernard Z'Graggen, membre C.C./ Etat du Valais, Service de la Santé Publique

- Composition de la C.C. à partir du 20.11.12 :

-M. Yannick Buttet, Président de la C.C. et de la commune

-Mme Geneviève Burdet-Defago, membre C.C./conseillère communale

-Mme Sandra Cottet Parvex, membre C.C./conseillère communale

-M. Olivier Turin, membre C.C./Vice-Président de la commune

-M. Bertrand Copt, membre C.C./directeur des écoles

-M. Carlos Javier Gonzalez, membre C.C./directeur de l'Ems «Dents-du-Midi»

-M. Laurent Mayoraz, membre C.C./ Etat du Valais, Service des bâtiments/constructions

-M. Bernard Z'Graggen, membre C.C./ Etat du Valais, Service de la Santé Publique

En parallèle de la Commission de Construction, des séances dites «utilisateurs» ont également eu lieu avec les enseignants/tes (Mme Chervaz, M. Chatagny, Mme Déglise, M. Léri, Mme Moret, Mme Pitteloud), avec les différents responsables des services de l'Ems et le Conseil de Fondation (Mme Dubosson, Mme Krämer, M. Martenet, M. Delaloye, Mme Granger, M. Remillieux,) et de la commune (M. G. Parvex, M. Y. Parvex, M. Udressy, M. Beney, M. Nicolerat, M. Brunner, M. Faustinelli).

Coûts de réalisation :

CFC 1	TRAVAUX PREPARATOIRES	555'000.-	
	ECOLE, SALLE DE SPORT	185'000.-	
	EMS	250'000.-	
	SALLE MULTIACTIVITES	70'000.-	
	AMENAGEMENTS EXTERIEURS PUBLICS	50'000.-	
CFC 2	BÂTIMENT	31'720'000.-	
	ECOLE, SALLE DE SPORT	10'580'000.-	
	EMS	19'410'000.-	
	SALLE MULTIACTIVITES	1'730'000.-	
	AMENAGEMENTS EXTERIEURS PUBLICS	0.-	
CFC 3	EQUIPEMENT D'EXPLOITATION	1'115'000.-	
	ECOLE, SALLE DE SPORT	75'000.-	
	EMS	990'000.-	
	SALLE MULTIACTIVITES	50'000.-	
	AMENAGEMENTS EXTERIEURS PUBLICS	0.-	
CFC 4	AMENAGEMENTS EXTERIEURS	2'150'000.-	
	ECOLE, SALLE DE SPORT	620'000.-	
	EMS	450'000.-	
	SALLE MULTIACTIVITES	200'000.-	
	AMENAGEMENTS EXTERIEURS PUBLICS	880'000.-	
CFC 5	FRAIS SECONDAIRES	1'565'000.-	
	ECOLE, SALLE DE SPORT	475'000.-	
	EMS	970'000.-	
	SALLE MULTIACTIVITES	70'000.-	
	AMENAGEMENTS EXTERIEURS PUBLICS	50'000.-	
CFC 9	MOBILIER	2'655'000.-	
	ECOLE, SALLE DE SPORT	735'000.-	
	EMS	1'840'000.-	
	SALLE MULTIACTIVITES	80'000.-	
	AMENAGEMENTS EXTERIEURS PUBLICS	0.-	
CFC 1-9	TOTAL tva 8% comprise	39'760'000.-	41'700'000.- TTC (crédit d'engagement du 09.05.2011)
	ECOLE, SALLE DE SPORT	12'670'000.-	
	EMS	23'910'000.-	
	SALLE MULTIACTIVITES	2'200'000.-	
	AMENAGEMENTS EXTERIEURS PUBLICS	980'000.-	

Le coût total prévisible (39'760'000.-ttc) pour l'ensemble du complexe est inférieur au montant du crédit d'engagement (41'700'000.-ttc) voté lors de l'Assemblée Primaire du 9 Mai 2011. Le décompte définitif est connu pour le bâtiment école/salle de gym tandis que pour l'Ems et la salle multiactivités le décompte sera bouclé d'ici la fin de l'année en cours. Les coûts ci-dessus sont extraits de la dernière situation financière datée du 28.04.2015. Cette situation des coûts favorable s'explique par la mise en concurrence des entreprises qui s'est effectuée lors des appels d'offres en marchés publics et par les recherches d'optimisations et d'économies permanentes, sans pour autant diminuer la qualité et la durabilité.



Mandataires :
(pour l'ensemble du complexe)

architectes - direction des travaux	Fournier - Maccagnan, Bex
ingénieur civil/béton	Consortium G. Favre et P. Kurmann, Monthey
ingénieur CVS	Tecnocervice SA, Martigny
ingénieur électricité	Lami Sa, Martigny
Ingénieur géologue	François-Xavier Marquis Sàrl, Monthey
Ingénieur géomètre	Rey-Bellet, Monthey
ingénieur acoustique	BS Bruno Schroeter, Saxon
Ingénieur cuisine professionnelle	PAC, Sàrl, Martigny
Ingénieur cicalation	Transportplan Sion SA, Sion
ingénieur façades	Préface sàrl, Saint-Blaise
intervention artistique	Daniel Schlepfer, Lausanne
photographe	Thomas Jantscher, Collombier

Entreprises Ecole/Salle de sport :

terrassement, démolition	Atra SA, Collombey
maçonnerie	Cuenod - Payot Chablais, Collombey
installations sanitaires	Stève Vergères, Sion
installations de chauffage	Ecoeur Frères SA, Collombey
installations de ventilation	WAB Technique Sàrl, Marly
installations électriques	Groupe E Connect SA, Matran
ascenseurs	Kone SA, Sion
forage	Tecfor SA, Collombey
équipements salle de sport	Alder-Eisenhut AG, Ebnat-Kappel
porte coupe-feu	Rieder systems SA, Puidoux
faux-plafonds/parois en métal	Lambda SA, Sion
façades et vitrages extérieurs	Acomet SA, Collombey
toiture plate et étanchéité	Sutech & Dentan SA, Evionnaz
échafaudages	Roth échafaudages SA, Collombey
traitement des bétons	Desax SA, Ecublens
plâtrerie - peinture	Color Plus Sàrl, Collombey
chapes	Créa'chapes, St-Maurice
serrurerie-portes	Adani Massimo, Crissier
serrurerie intérieure I	Guarnaccia SA, Aigle
serrurerie intérieure II	Righini Charles, Martigny
serrurerie extérieure	Christian Rouiller SA, Collombey
revêtement de sol en asphalte	Walo Bertschinger SA, Boudry
revêtement de sol en résine	Mega SA, Saxon
revêtement de sol sportif	Jank & Blatter AG, Rothenburg
menuiserie intérieure-armoires	Trisconi-Anchise SA, Vionnaz
menuiserie - portes	Berrut Frères SA, Collombey
menuiserie intérieure - châssis	Amédée Berrut SA, Collombey
plinthes aluminium - tapis	BR Carrelage & Parquets SA, Monthey
obturations coupe-feu	Fire System SA, Martigny
équipement informatique	Retel Collombey SA, Collombey
tableaux interactifs	Descartes Meubles, Saxon
meublier scolaire	Embru-Werke AG, Payerne
meublier divers	Uniquement Vôtre, Crans Montana
système de fermeture	Pféfferlé & Cie SA, Collombey
nettoyages	Swiss Facilities Sàrl, Muraz
signalétique	Composite Protect Sàrl, Collombey
parcs à vélos, couvert bus	A-Z Sa, Bedano
aménagements extérieurs	Implenia Construction SA, Martigny

Entreprises Ems_Salle Multiactivités :

terrassement, démolition	Atra SA, Collombey
maçonnerie	Cuenod - Payot Chablais, Collombey
installations sanitaires	Steve Vergères SA, Sion
installations de chauffage	Ecoeur Frères SA, Collombey
installations de ventilation	Climatec SA, Bussigny-près-Lausanne
installions électriques	Groupe E Connect SA, Matran
ascenseurs	Kone SA, Sion
toiture plate et étanchéité	Sutech & Dentan SA, Evionnaz
échafaudages	Roth échafaudages SA, Collombey
portes coupe-feu	Rieder systems SA, Puidoux
fenêtre en bois - métal	Favorol Papaux SA, Savièse
fenêtres - portes en métal	Acomet SA, Collombey
chapes	DEC Dorsaz, Fully
cuisine professionnelle	Electrolux Professional AG, Lauanne
système appel résidents	ER Systems SA, Le Landeron
appareils prof. - buanderie	Miele AG, Spreitenbach
appareils thérapeutiques	ArjoHuntleigh AG, Hägendorf
équipement d'abri	Lunor G. Kull AG, Cheseaux-sur-Lausanne
façades métalliques	Facetec SA, Crissier
stores/terrasse en toile	Storep SA, Lausanne
pâtisserie-peinture	Posse Peinture SA, Vevey
parois pliables	Daniel Fournier SA, Martigny
menuiserie – portes	Sochame SA, Sion
faux-plafonds en plâtre	Guidetti Sàrl, Monthey
carrelages/ faiences	Carrelages Sassi SA, Corminboeuf
faux-plafonds en métal	Plafonmetal SA, Le Mont-sur-Lausanne
menuiserie - armoires/meubles	Trisconi Anchise SA, Vionnaz
menuiserie intérieure	Berrut Frères SA, Collombey
faux-plafonds/parois en métal	Lambda SA, Sion
serrurerie courante	Duchêne Serrurerie, Collombey
obturations coupe-feu	Fire System SA, Martigny
revêtement de sol en linoléum	Michel Tamarcaz Sàrl, Fully
revêtement de sol en résine	Mega SA, Saxon
serrurerie intérieure	Guarnaccia L., Aigle
serrurerie extérieure	Christian Rouiller SA, Collombey
rails suspendus / rideaux	Erni Emmanuel, Collombey
revêtement de sol extérieur	Amédé Berrut SA, Collombey
traitement du béton	Desax SA, Ecublens
mise en passe	Pféfferlé & Cie, Collombey
tapis de sol	BR Carrelage & Parquets SA, Monthey
nettoyages	Swiss Facilities Sàrl, Muraz
équipement informatique	Retel Collombey SA, Collombey
équipement sono - tv	Expert multimédia SA, Monthey
signalétique	Composite Protect Sàrl, Collombey
lits médicalisés	Solimed SA, Lausanne
meubliers-1	Formes Contemporaines,Grimisuat
meubliers-2	Batiplus, Champéry
meubliers-3	Moments Furniture SA, Renens
serrurerie extérieure	Christian Rouiller SA, Collombey
serrurerie - couvert extérieur	Bitz & Savoye SA, Sion
aménagements extérieurs	Implenia Construction SA, Martigny

Paysage nocturne :

(intervention artistique, texte de Daniel Schlepfer)

Sur la nouvelle place de Muraz, des modules en béton animent et délimitent l’espace. Leurs formes géométriques sont inspirées par le tracé des limites administratives de la commune et déclinent ainsi la topographie du lieu à petite échelle. Sur leurs faces verticales de petites lumières éparses scintillent. Ces points lumineux de fibres optiques sont distribués comme les scintillements nocturnes produits par les habitations que l’on perçoit dans le lointain du paysage. Lorsque la nuit tombe, la vue du site environnant est dédoublée, mais sa reproduction respecte l’échelle visuelle du lointain. L’horizon est ainsi transféré sur les profils de béton dans les dimensions de la vision éloignée ou de celle d’une carte géographique. Si la distance visuelle est conservée, la mesure se trouve modifiée transformant les observateurs en géants, contemplant un monde minuscule. Ce jeu optique façonne un espace où petits et grands se confondent. Nos habitudes d’une vision selon une succession de plans hiérarchisés sont déroutées par cette installation qui intègre le proche et le lointain.

Place de Muraz_recherche de formes_périmètre de la commune_

